

**ORGANISATION DE COORDINATION POUR LA
LUTTE CONTRE LES ENDEMIES
EN AFRIQUE CENTRALE**

**RAPPORT
DE LA SESSION ORDINAIRE
DU 14^{ème} CONSEIL DE DIRECTION
(Par Visioconférence)**

YAOUNDE, 22 OCTOBRE 2022

La 14^{ème} Session ordinaire du Conseil de Direction de l'Organisation de Coordination pour la lutte contre les Endémies en Afrique Centrale (OCEAC) s'est tenue, le 22 octobre 2022, par Visioconférence.

Placée sous la direction du Secrétaire Général du Ministère de la Santé du Cameroun, pays assurant la présidence en exercice de la CEMAC, cette session a connu la participation effective des membres statutaires, représentant les Ministères en charge de la santé des pays, le Comité Inter-Etats et la Commission de la CEMAC, ainsi qu'il suit :

REPRESENTANTS PAYS		
CAMEROUN	Pr NJOCK Louis Richard	Secrétaire Général - <i>Ministère de la Santé Publique</i>
	M. ASSAMBA ONGODO Charles	Directeur Général de la Coopération & de l'Intégration Régionale - <i>Ministère de l'Economie, du Plan & de l'Aménagement du Territoire</i>
CENTRAFRIQUE	Dr MBAILAO Raphael	Directeur Général de la Santé Publique - <i>Ministère de la Santé Publique et de la Population</i>
	M. BILAN Guy Jean Claude	Directeur Général de la Programmation Economique - <i>Ministère de l'Economie, du Plan et de la Coopération Internationale</i>
CONGO	Pr MONABEKA Henri Germain	Directeur Général - <i>Ministère de la Santé, et de la Population</i>
	M. MBENDE Eric	Directeur Général de l'Intégration - <i>Ministère du Plan, de la Statistique, de l'Intégration Régionale</i>
GABON	M. ONTINA Patrice	Secrétaire Général - <i>Ministère de la Santé</i>
	M. ROGOMBE Faustin	Commissaire à l'Intégration Régionale - <i>Ministère de l'Economie & de la Relance</i>
GUINEE EQUATORIALE	Dr ABAGA ONDO NDOHO Florentino	Directeur Général de la Santé Publique et de la Prévention Sanitaire - <i>Ministère de la Santé et du Bien-Etre Social</i>
	M. NKO ROKU Marcelino	Directeur Général de l'Intégration - <i>Ministère en charge de l'Intégration</i>
TCHAD	Dr BARH BACHAR Ismael	Secrétaire Général - <i>Ministère de la Santé Publique et de la Solidarité Nationale</i>
	M. ABOUBAKAR ADAM Ibrahim	Directeur de l'Economie - <i>Ministère de l'Economie & de la Planification du Développement</i>
REPRESENTANT DE LA COMMISSION DE LA CEMAC		
M. EDJANG NTUTUMU Jose Antonio		Commissaire DERDS

Ont également pris part à ces travaux, le Directeur Général du CIESPAC, Pr TEBEU Pierre Marie, en qualité d'Expert-Consultant ; Dr DE CAMPOS Pascal, Consultant GFA et Mme NGUIDJOL Gabin Consultante INTER'ACTIV-CONSULTING.

Le Secrétariat Exécutif de l'OCEAC était représenté par le Secrétaire Exécutif, Docteur OBIANG ADA Manuel-Nso, accompagné des Directeurs et collaborateurs dont la liste est jointe en annexe et qui ont assuré le secrétariat des travaux.

La session a été ouverte par le Professeur NJOCK Louis Richard, Secrétaire Général du Ministère de la Santé Publique du Cameroun, assurant la présidence en exercice de ce 14^{ème} Conseil de Direction ordinaire.

Dans son mot d'ouverture, le Président du Conseil de Direction a souhaité la bienvenue aux autres membres du Conseil, et donné la parole au Secrétaire Exécutif pour vérification des mandats.

Ainsi, sur les 13 membres attendus, 13 étaient présents. Le quorum étant jugé atteint, les honorables Conseillers ont commencé par l'examen et adoption du 1^{er} point relatif au projet d'ordre du jour. L'ordre du jour a été adopté avec amendement pour un déroulement ainsi qu'il suit :

2^e Point	Examen et adoption des rapports d'exécution, exercice 2021 2.1) Rapport synthèse des activités techniques et scientifiques ; 2.2) Rapport administratif et financier ; 2.3) Rapport des Comptes Administratifs ; 2.4) Rapport des Comptes de Gestion ; 2.5) Rapport d'inventaire.
3^e Point	Examen et adoption des rapports d'exécution à mi-parcours 2022 3.1) Rapport synthèse des activités techniques et scientifiques ; 3.2) Rapport administratif et financier.
4^e Point	Validation des Projets de Plan stratégique et Stratégie de Communication 4.1) Plan stratégique quinquennal (2023-2027) <ul style="list-style-type: none"> • Tome 1 : Diagnostic ; • Tome 2 : Cadre stratégique Global ; • Tome 3 : Stratégie de recherche en santé pour la zone CEMAC ; • Tome 4 : Stratégie de mobilisation des ressources 4.2) Stratégie de Communication
5^e Point	Examen et adoption des documents du budget 2023 5.1) Plan Opérationnel d'Activités budgétisé (POA) ; 5.2) Projet du budget et documents annexes.
6^e Point	Notes d'Information 6.1) Point d'actualité sur le Projet PPSAC (Phase V) ; 6.2) Point d'actualité sur le Projet MTN ; 6.3) Etat de mise en œuvre du Projet FODEC ; 6.4) Etat de mise en œuvre du Projet FIAT ; 6.5) Etat de mise en œuvre du Projet ABG ; 6.6) Etat de mise en œuvre du Projet CEMAC/BAD ; 6.7) Situation sanitaire de la CEMAC : Etat de mise en œuvre de la lutte contre la Covid-19 et autres urgences sanitaires.

Après l'adoption de l'ordre du jour, le Président de séance a demandé au Secrétaire Exécutif de procéder à la présentation successive desdits points et l'ordre ci-après a été suivi :

- I. **Examen et adoption des rapports d'exécution exercice 2021 (point 2)**
- II. **Examen et adoption des rapports d'exécution à mi-parcours 2022 (point 3)**

Les points 2 et 3 ont fait l'objet d'une présentation générale par le Secrétaire Exécutif, qui a commencé son propos par un aperçu général sur l'organisation et le fonctionnement de l'Institution. Il a ensuite rappelé les missions de l'Institution révisées qui s'articulent dorénavant autour :

- Des actions de santé publique ;
- Des activités de recherche ;

- De la promotion de la santé ;
- Des missions d'expertises ; et
- Des actions humanitaires sanitaires dans le domaine de la santé.

Concernant l'exécution 2021, dont le budget avait été arrêté en recettes et en dépenses à la somme de 11 888 272 729 FCFA, et rendu exécutoire le 10 mars 2021. Les sources de financement se présentaient comme suit :

- CEMAC (TCI) : 2 400 000 000 FCFA ;
- OCEAC (RI) : 110 000 000 FCFA ;
- Partenaires : 9 378 272 729 FCFA.

Son exécution au 31 décembre 2021 se présente comme suit :

- En ressources : 7 747 889 866 FCFA, soit environ 65% ;
- En dépenses : 6 963 880 942 F CFA, soit environ 58%.

S'agissant de l'exécution budget 2022 à mi-parcours (au 30 juin), arrêté en recettes et en dépenses à la somme de la somme de 11 302 027 226 FCFA, avec comme sources de financement :

- CEMAC (TCI) : 1 565 000 000 FCFA ;
- RI (OCEAC) : 106 496 885 FCFA ;
- Partenaires : 9 630 530 341 FCFA.

Sur le plan comptable, au 30 juin 2022, ce budget est exécuté comme suit :

- En ressources : 3 518 568 006 FCFA, soit environ 31% ;
- En dépenses : 3 143 238 692 FCFA, soit environ 28%.

En outre, les Membres du Conseil se sont interrogés sur la finalité des immobilisations obsolètes indiquées dans le Rapport d'inventaire. En réponse, il a été précisé que ces dernières seront sorties du patrimoine conformément au manuel de procédures de l'OCEAC, et qu'un rapport leur sera soumis.

En absence d'autres remarques portant sur ces documents par les Membres du Conseil, le Président a passé la parole pour la poursuite de la présentation des points suivant l'ordre du jour.

III. Validation des Projets de Plan stratégique et Stratégie de Communication (point 4)

Le Projet de Plan stratégique quinquennal (2023-2027) a fait l'objet d'une présentation par le Consultant GFA Dr DE CAMPOS Pascal qui a fait une synthèse des quatre tomes le composant (Tome 1 : Diagnostic ; Tome 2 : Cadre stratégique Global ; Tome 3 : Stratégie de recherche en santé pour la zone CEMAC ; Tome 4 : Stratégie de mobilisation des ressources). Par la suite, la stratégie de communication par le Consultant INTER'ACTIV Mme NGUIDJOL Gabin.

Les Membres du Conseil se sont félicités de la qualité des documents, du processus inclusif suivi pour leur élaboration, et de la mobilisation effective d'une partie du financement desdites stratégies. Toutefois, ils ont déploré leur transmission tardive.

En sus, ils ont pour l'essentiel fait des commentaires sur le Tome 4, notamment le financement provenant de la Communauté qu'ils ont jugé insuffisant ; et aussi sur la pérennisation de la Stratégie de communication qui constitue un outil important pour la visibilité des actions de l'OCEAC.

IV. Examen et adoption des documents du budget 2023 (point 5)

Le plan opérationnel 2023 de l'OCEAC a été élaboré conformément à ses missions révisées. Ce plan est organisé en 02 parties :

- ✓ Les activités sectorielles, qui regroupent :

- La lutte contre le VIH/Sida, la tuberculose et les hépatites, avec le grand projet prévention VIH/Sida en Afrique Centrale (PPSAC) financé par le gouvernement allemand ;
 - La lutte contre le paludisme et autres maladies néonatales et maternelles ;
 - La lutte contre les Maladies Tropicales Négligées (MTN), avec un grand projet financé par le gouvernement allemand ;
 - La lutte contre les Maladies Evitables par la Vaccination (MEV).
- ✓ *Les activités transversales*, qui portent sur :
- Le programme sous régional d'harmonisation des politiques pharmaceutiques nationales (HPPN) ;
 - La recherche (structure opérationnelle) ;
 - La surveillance épidémiologique et riposte aux urgences sanitaires ;
 - La mobilisation des ressources ;
 - Le suivi évaluation et la planification ;
 - Les actions de gestion et de gouvernance financière et budgétaire.

Le projet de budget de l'exercice 2023 de l'OCEAC a été élaboré conformément aux instructions contenues dans la lettre de cadrage du président de la Commission, relative à la préparation du budget de la Communauté. Il est établi en recettes et en dépenses à la somme de **7 603 296 384 FCFA**.

Les sources de financement sont réparties comme suit :

- CEMAC (TCI) : **2 300 000 000 FCFA** ;
- OCEAC (RI) : **53 246 964 FCFA** ;
- Partenaires : **5 250 049 420 FCFA**.

Les prévisions de dépenses sont partagées comme suit :

Nature de dépenses	Charges courantes	Charges des activités programmes/projets	Total
Dépenses de fonctionnement courant	1 825 089 241	149 160 000	1 974 249 241
Dépenses d'Investissement	53 246 964	5 575 800 179	5 629 047 143
TOTAL	1 878 336 205	5 724 960 179	7 603 296 384

Les Membres du Conseil ont apprécié la qualité du budget présenté et l'ont jugé réaliste au regard du contexte économique actuel plutôt défavorable.

Toutefois, ils ont sollicité des clarifications sur les charges de fonctionnement en nette augmentation, sur le compte bancaire de dépôt à terme. En réponse, il leur a été signifié que cette augmentation est justifiée par les départs à la retraite de plusieurs cadres ainsi que par l'installation du nouveau Secrétaire Exécutif et son équipe.

V. Notes d'information (point 6)

Point d'actualité sur le Projet PPSAC (Phase V)

En présentant cette note, le Secrétariat Exécutif a rappelé l'ensemble des phases, et fait le point de l'exécution de la phase V qui arrive à son terme, avec comme principales réalisations :

- 194,5 millions de préservatifs ont été vendus/distribués dont 139,3 millions vendus par le seul marketing Social de PPSAC (AMS et Effecteurs pays) à un prix subventionné.
- 1.620.833 Couples années protection (CAP/CYP, un des marqueurs de protection de la population en matière de SSR) ont été réalisés, soit 103% des engagements contractuels pris avec la KfW dans le cadre du PPSAC ;

- La Consommation Moyenne en Condoms par Tête d'Habitant rapportée à la population totale (CMCTH2, un des marqueurs pour apprécier la contribution du projet à la couverture de la population en préservatif) est de 0,32 ;
- 24 campagnes multimédias ont été réalisées pour assurer un meilleur accès aux préservatifs, la promotion de changement des comportements particulièrement chez les jeunes et la promotion de lutte contre la stigmatisation et la discrimination des personnes vivant avec le VIH ;
- Enfin une étude CAP (Connaissances, Attitudes & Pratiques des jeunes ciblés au cours de la phase V) est en cours et les résultats seront disponibles au cours du premier semestre 2023.

En perspective, une phase VI du PPSAC d'un montant de 15 millions d'Euros est prévue en début 2023 avec la signature de la Convention Séparée.

Sur cette note, les membres du conseil ont exprimé leur préoccupation sur la non-participation de la Guinée Equatoriale aux activités du PPSAC, vu la prévalence élevée du VIH-SIDA dans le pays. A cet effet, ils ont formulé une recommandation à l'attention de la CEMAC.

Point d'actualité sur le Projet MTN

Cette note fait le point de la mise en œuvre des deux principales composantes (appui aux programmes nationaux et ONGs (Volet 1) ; et l'appui à la recherche sur les MTN à travers des bourses/subventions aux Doctorants (Volet 2)), du projet débuté en 2017.

Les principales réalisations sur le terrain sont :

- Mise en œuvre de 09 projets d'intervention dont l'exécution des activités sur le terrain apportent leur appui aux programmes de lutte contre les MTN des pays de la CEMAC, notamment au Cameroun (MTN de la peau, onchocercose, pian), en Centrafrique (rage et pian), au Congo (pian, onchocercose), au Gabon (géohelminthes/bilharziose) et au Tchad (Lèpre/leishmaniose) ;
- Soutien à 19 étudiants de thèse de Doctorat/PhD des universités de la CEMAC (08 femmes + 11 hommes) ont bénéficié d'une bourse : Cameroun (5), Centrafrique (2), Congo (4), Gabon (3), Guinée Equatoriale (1) et Tchad (4) ;
- Organisation de quatre sessions de « l'Université d'été » et 04 réunions annuelles ont été tenues conformément à la planification initiale.

Au cours des 05 mois à venir, il est attendu que tous les projets d'intervention atteignent leurs cibles et au moins 90% des doctorants parviennent à publier au moins 2 articles scientifiques dans les revues reconnues.

Etat de mise en œuvre du Projet FODEC

Sur cette note il ressort que deux marchés ont été concernés par ce financement : la réhabilitation du mur de clôture du CIESPAC par RAZEL BEC CONGO, et la réhabilitation de l'immeuble siège de l'OCEAC par ALL BUSINESS SARL. Le premier a été exécuté entièrement avec satisfaction, alors que le second est bloqué à une réalisation technique d'environ 33%.

Constatant le retard d'exécution des travaux attribués à ALL BUSINESS, les Membres du Conseil ont interrogé le Secrétariat Exécutif sur les raisons de ces délais. A la lumière des réponses fournies (capacité financière insuffisante), ils ont instruit l'OCEAC de procéder à la résiliation du contrat avec cette structure.

Etat de mise en œuvre du Projet FIAT

Le projet Fonds d'Investissement et d'Assistance Technique (FIAT) d'un montant de 2.045 millions d'euros, soit 1.341 milliards de Francs CFA, a été mis en place afin de soutenir les mutations organisationnelles de l'OCEAC en raison de son nouveau statut d'Agence d'Exécution, et de capitaliser les acquis issus de la mise en œuvre du Projet Prévention VIH/SIDA en Afrique Centrale (PPSAC) dans les pays de la CEMAC.

Durant la période sa période de réalisation (avril 2016 à septembre 2022), plusieurs renforcements ont été réalisées, notamment :

- Renforcement des capacités de la chaîne de gestion financière de l'OCEAC (logiciels de gestion, ordinateurs, serveurs, copieurs, imprimantes, etc) ;



- Systémisation des audits des comptes de l'Institution ;
- Renforcement du plateau technique de l'Institution (laboratoires, salle de visio conférence etc) ;
- Développement des outils de pilotage de l'Institution (manuel de procédures, plan stratégique, stratégie de communication, stratégie de gestion de la connaissance, procédures standard des laboratoires).

Une mention particulière doit être faite sur la réhabilitation réussie des laboratoires d'entomologie médicale, qui place désormais le laboratoire de l'OCEAC parmi les laboratoires de la région africaine pouvant bénéficier de l'accréditation internationale.

Etat de mise en œuvre du Projet ABG

Ce projet, mis en œuvre par l'OCEAC, avait deux (02) volets essentiels : le volet « sensibilisation et la communication » et le volet « renforcement du dispositif de prévention et de prise en charge.

Les principales réalisations du projet sont :

- La production et la diffusion par l'OCEAC de lettres d'information sur l'évolution de la pandémie ;
- La sensibilisation/communication sur la maladie et les risques au niveau transfrontalier ;
- Le renforcement des capacités des relais communautaires, des leaders religieux et communautaires en matière de prévention contre la maladie ;
- La sensibilisation en faveur de l'adoption des mesures barrières au niveau des six capitales des pays de la CEMAC et de la ville de Douala ;
- La dotation des PSF en logistique (matériel roulant, kits de prévention et kits diagnostic).

En perspective, les activités restantes avant la clôture prévue en décembre 2022, concernent la construction de trois postes de santé frontaliers au Congo, au Gabon et Guinée Equatoriale.

Etat de mise en œuvre du Projet CEMAC/BAD

La mise en œuvre de ce projet a été confiée à l'OCEAC avec l'appui de l'OMS qui était chargée de l'aspect logistique et résilience des systèmes de santé et des populations du Cameroun, de la Centrafrique, de la RDC et du Tchad.

Pour les activités confiées à l'OCEAC, les principales réalisations portent sur la fourniture aux pays des équipements de prévention contre les infections ; le renforcement des capacités du personnel de santé et l'implémentation d'un système sous régional de surveillance digitalisée de la Covid-19 au niveau frontalier des six (06) pays de la CEMAC et la RDC.

Ce dispositif SISEAC est déployé actuellement en phase pilote dans 28 points d'entrée (PoE) terrestres, maritimes/fluviaux et aériens, et permettra aux pays de disposer de l'information sanitaire à temps réel et à prendre les décisions conséquentes pour la réponse.

En perspective, avant la clôture au 31 décembre 2022, les activités ci-après devront être finalisées : i) la réalisation d'une étude d'impact de l'interdiction des exportations des grumes dans les pays de la CEMAC et en RDC, et ii) l'organisation d'une réunion des Experts et des Ministres de la CEMAC et de la RDC pour la validation des Directives régionales de fiscalité et de certification forestière.

Situation sanitaire de la CEMAC : Etat de mise en œuvre de la lutte contre la Covid-19 et autres urgences sanitaires

Cette note fait la synthèse du statut sanitaire de la sous-région, et de manière spécifique sur les tendances relatives à l'espérance de vie à la naissance ; l'espérance de vie en bonne santé ; la mortalité maternelle, infantile, néonatale et prématurée ; ainsi que sur l'évolution de la covid-19 (cas et décès).

VI. Des recommandations

Les Membres du Conseil de Direction ont recommandé à :

- L'OCEAC :

1. Mettre à disposition les documents à examiner lors des Conseils de Direction dans un délai raisonnable (au moins dix jours avant) ;
2. Privilégier les activités génératrices de revenus ;
3. Intégrer la pharmacopée traditionnelle dans la politique pharmaceutique commune pouvant aboutir à une AMM CEMAC ;
4. Diversifier les sources de revenus orientées vers les fondations ;
5. Faire une proposition de stratégie pour assurer la pérennisation des actions de communication ;
6. Résilier le contrat de réhabilitation des immeubles abritant le Siège de l'OCEAC avec la société ALL BUSINESS SARL, et réintroduire le dossier à la Commission de la CEMAC pour réallocation des fonds (FODEC).

- LA CEMAC :

1. Augmenter l'allocation de la part de la TCI à l'OCEAC ;
2. Réallouer le budget du FODEC pour l'achèvement des travaux de réhabilitation des immeubles abritant le Siège de l'OCEAC pour l'exercice 2023 ;
3. Mobiliser les ressources de la Communauté nécessaires pour couvrir la part des besoins de la Guinée Equatoriale dans le projet PPSAC, en attendant des négociations avec les bailleurs.

Ayant épuisé l'ordre du jour de leur session, les honorables Conseillers ont marqué leur satisfaction sur le déroulement de ces travaux qui ont été intenses et fructueux, et ont saisi cette occasion pour adresser leurs félicitations au Secrétariat Exécutif de l'OCEAC pour le respect des échéances des réunions statutaires.

Débuté à 10H00, la 14^{ème} session ordinaire du Conseil de Direction de l'OCEAC a pris fin à 13H58.

Fait à Yaoundé le, 22 octobre 2022

Pour le Conseil de Direction de l'OCEAC,

Le Secrétaire Exécutif



Dr OBIANG ADA Manuel-Nso

Le Président



Pr NJOCK Louis Richard